

CHSCT-M du 09 avril 2019

DECLARATION LIMINAIRE

Ce CHSCT-M est le premier depuis les élections de décembre dernier. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il se tient dans un contexte particulièrement difficile et conflictuel à Bercy. Depuis de longues semaines, dans différents départements, des actions sont menées par des agents des Finances. Ils se mobilisent pour la défense de leurs missions, de leurs emplois, pour une amélioration de leurs traitements, de leurs conditions de travail et pour un véritable service public partout sur l'ensemble du territoire au service de tous les citoyens.

Les discussions sur l'accompagnement social relatives à la réforme du pôle 3 E dans les DIRECCTE ont enfin repris. Au 25 mars, sur les 397 agents des ministères économiques et sociaux concernés par la réorganisation, 245 agents restent à ce jour encore concernés par l'accompagnement. **FO Finances** se félicite que le réseau des médecins de prévention ait été intégré dans le dispositif de suivi et vous alerte une nouvelle fois sur les risques psycho sociaux induits par la longue période d'incertitude pour les personnels depuis l'annonce de la réforme à l'été dernier.

A la DGCCRF, le plan stratégique n'a d'autre finalité que la disparition des 2/3 des implantations. La rencontre avec M. Le Maire n'a pas levé, loin s'en faut, les inquiétudes des personnels sur le devenir de la sécurité alimentaire et l'arbitrage avec le ministère de l'agriculture. Dans le même temps, les secrétariats généraux des DDI sont appelés à fusionner sous la tutelle du ministre de l'Intérieur, avec pour conséquence une mobilité forcée des personnels de la DGCCRF.

A la DGFIP, le projet de « géographie revisitée » remet gravement en cause les implantations territoriales mais également les missions de cette direction, avec à la clef la perspective de suppressions d'emplois par milliers. Les agents de la DGFIP ont d'ores et déjà démontré les 14 et 28 mars dernier qu'ils n'acceptent pas le démantèlement de leur direction et de leur outil de travail.

A la Douane, la préparation ou plutôt l'impréparation du Brexit a été le déclencheur d'une crise sous-jacente qui prend racine dans la mise en œuvre du PSD. Les fermetures de services, les suppressions d'emplois mais également l'absence de revalorisation depuis des années des indemnités spécifiques (prime de risque, heures de nuit et jours fériés, prime ACF...) ont nourri la colère des agents.

Mais au lieu de privilégier le dialogue social, le Ministre et ses Directeurs Généraux sont passés, depuis quelques jours, à l'étape d'intimidation en menaçant les agents de sanctions disciplinaires.

L'intersyndicale Douane dénonce avec vigueur les velléités répressives du Directeur Général qui ne connaît plus que le langage de la menace pour dialoguer avec ses agents.

En Haute Garonne, le directeur de la DDFIP a franchi la ligne rouge en assignant les grévistes et les représentants syndicaux locaux au tribunal administratif. Du jamais vu à Bercy ! **FO Finances** se félicite de l'ordonnance rendue par le juge des référés, rejetant la demande de l'administration. La répression dont font preuve les dirigeants de Bercy est inadmissible et intolérable pour **FO Finances** !

FO Finances exige l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires et de toutes les procédures disciplinaires en cours et invite le Ministre et ses Directeurs à revenir à ce qu'ils n'auraient jamais dû quitter, à savoir le dialogue social avec les représentants du personnel élus par les personnels en décembre dernier pour répondre aux légitimes revendications des personnels.

Au-delà des problématiques directionnelles, les agents ont également dénoncé le projet de Loi de « transformation de la fonction publique » qui est une véritable entreprise de démolition de leurs droits, du statut de la Fonction Publique. Par ce projet de Loi, le gouvernement veut notamment acter :

- Le recours accru aux contractuels.
- La disparition des CHSCT par fusion des instances représentatives des personnels et création d'une instance unique de dialogue social ;
- L'absence de consultation des CAP (Commissions Administratives Paritaires) en matière de promotion, mutation, notation : la porte ouverte à l'arbitraire !
- La création d'une « rupture conventionnelle » pour le secteur public en cas de suppression de postes et primes de départ volontaire.
- L'instauration d'une rémunération au mérite à « titre collectif ».
- La poursuite des suppressions d'emplois.

Pour FO, la seule alternative : c'est le retrait de cette Loi, car elle n'est ni amendable, ni modifiable.

Pour ce qui concerne notre instance :

Si en début d'année le maintien des crédits des CHSCT pour 2019 a bien été évoqué, la réalité est toute autre : **5% d'entre eux sont gelés**. Pour **FO Finances** la situation au sein des Directions exige non seulement le maintien mais l'augmentation de ces crédits !

D'autre part, face aux mesures de destructions de leurs emplois et de leurs missions les agents attendent mieux de leurs Directions que des projets **de végétalisation et des coques de micro-siestes** dont le coût, lui, ne semble poser aucun problème !!

Le bilan de fonctionnement des CHSCT fait état d'une augmentation du nombre de réunions, notamment sur les projets importants. Pour **FO Finances**, ce constat illustre bien l'importance de ces instances et la nécessité de tout faire pour les pérenniser et améliorer leur fonctionnement à commencer par le CHSCT-M lui-même (envoi tardifs des documents ; retard concernant les PV...)

Au moment où un second rapport Lecoq, sur la santé au travail au sein des trois Fonction Publique, doit être rendu le 31 mai prochain et que des discussions interprofessionnelles sur la santé au travail s'ouvrent, **FO** interviendra à tous les niveaux pour une Santé au travail de qualité, dotée de véritables moyens pour tous les salariés et tous les fonctionnaires.

Face à ces multiples rapports et projets :

FO Finances tient à réitérer son attachement aux réseaux d'acteurs de prévention ministériels véritable acquis à préserver et à améliorer : Inspecteurs Santé Sécurité au Travail, Secrétaires Animateurs, Médecins de Prévention, Assistants Régionaux à la Médecine de Prévention, Infirmières, Ergonomes.

FO Finances tient à rappeler son opposition à toute mutualisation des Médecins de Prévention entre les trois versants de la Fonction Publique.

Les agents attendent des preuves de considération de leur travail ce qui passe pour **FO Finances** par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt de fermetures des services économiques et financiers, une réelle reconnaissance de leurs conditions de travail et une amélioration de leur pouvoir d'achat.

Opposée au projet de loi de « transformation de la Fonction Publique » qui remet en cause le Statut général des fonctionnaires, l'égalité des droits des agents et des usagers ainsi que l'accessibilité aux services publics, **FO** entend défendre une Fonction Publique porteuse des valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité et laïcité et **appelle pour cela l'ensemble des agents publics à faire grève et à manifester le 09 mai 2019.**

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

HYGIÈNE & SÉCURITÉ

<http://www.financesfo.fr/>

SUR Rubrique HYGIÈNE & SÉCURITÉ

